

smitom infos



> page 2
8 ans !
1^{er} Juillet 2002
1^{er} juillet 2010, le
Smitom du Santerre
souffle ses huit
bougies.



> page 3
3 questions à
Philippe Jouglet,
Président du
Smitom du Santerre



> page 4
Insolite et originale
Découvrez les
chiffres insolites de
votre Smitom et la
météo des cours.



édito

Philippe Jouglet
Président du SMITOM du
Santerre

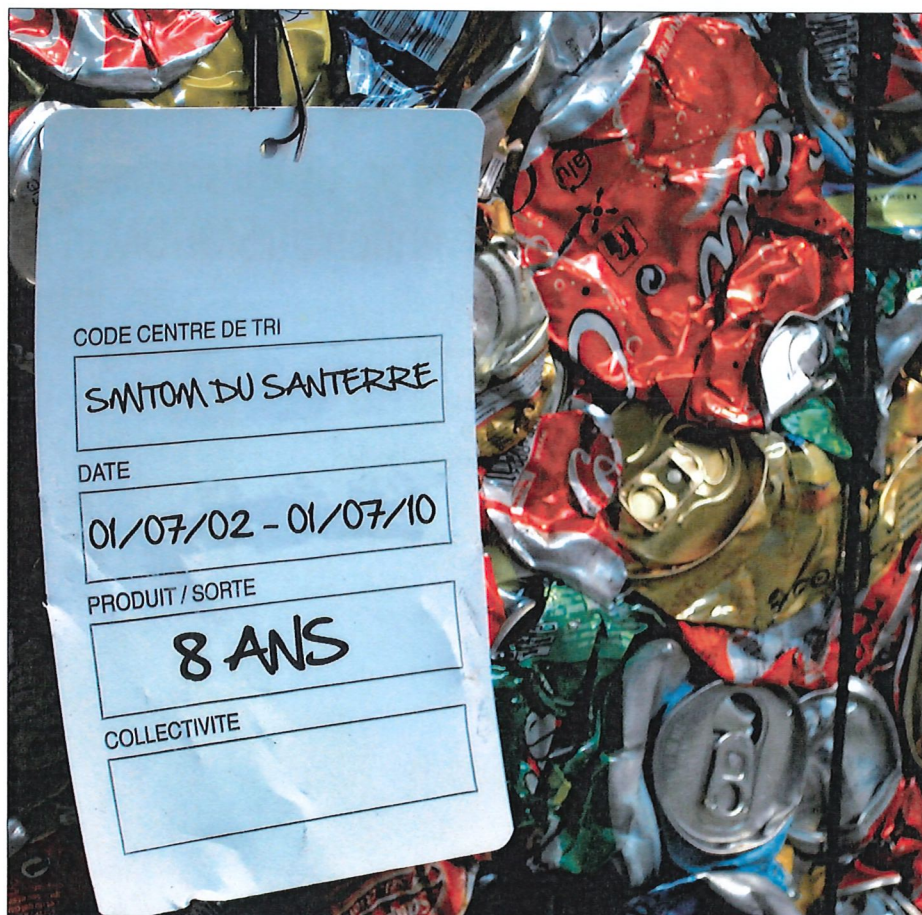
*"En huit années, beaucoup de
chemins ont été parcourus !"*

Le SMITOM du Santerre a 8 ans. Déjà
huit années d'existence ! Que de chemin
parcouru depuis son lancement le 1^{er} juillet
2002. Depuis cette date, le SMITOM et les
élus qui le composent n'ont eu cesse de
travailler ensemble sur l'objectif commun :
« Le meilleur service au meilleur coût pour
le traitement et l'élimination de nos déchets
ménagers ».

Composé à sa création de 6 collectivités pour
un total de 50.000 habitants, notre SMITOM
compte aujourd'hui une population de près
de 70.000 habitants grâce aux adhésions
qui ont suivi de la COM de COM Avre Luce-
Moreuil en 2005 et de la COM de COM du
Canton de Roisel en 2009. Je n'oublie pas
non plus la création du centre de tri qui a
permis de mieux maîtriser les dépenses
liées au tri.

Désormais cap sur l'avenir. Le tri évolue,
les dépenses d'enfouissement explosent,
à charge au SMITOM de les limiter en
réfléchissant à la mise en place de plans
de prévention des déchets ou encore à la
valorisation de produits encore considérés
comme impropres.

Vous le constatez, que de chemin parcouru
cependant la route du recyclage est encore
longue.



zoom Le Smitom du Santerre a huit ans

C'est le 1^{er} juillet 2002 que le SMITOM du Santerre a reçu
la compétence « traitement des déchets ménagers ». Ce syndicat de traitement est situé sur la zone Est du
département de la Somme, entre Moreuil et Ham. Il
regroupe près de 70.000 habitants au 1^{er} janvier 2010,
répartis sur sept collectivités territoriales.

Le regroupement de ces collectivités s'est fait autour
d'un même projet, l'élaboration d'un centre de tri.
L'objectif est de maîtriser les coûts de traitement
des déchets ménagers et contribuer au respect de
l'environnement, tout en incitant au tri et en valorisant
le maximum de déchets ménagers. *Suite page 2*

en chiffres

118 124 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ont été traitées par le SMITOM depuis sa création, hors refus de tri.

25 307 tonnes, tous déchets ménagers confondus ont été traitées par le SMITOM en 2009 soit 1 750 000 € de dépenses de traitement.

9 525 tonnes de papiers valorisées par le Smitom depuis sa création, du 1er janvier 2003 au 31 mars 2010 soit l'équivalent de plus de 500 000 € de recettes.

10 000 tonnes de recyclables triées au centre de tri du SMITOM depuis Mars 2007.

20 454 tonnes de verre ont été recyclées par le SMITOM depuis sa création en 2002.



lexique

Smitom :

Le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères est un établissement public de coopération intercommunale. Il a pour objet le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ordures ménagères résiduelle (OMR) :

Désigne la part des déchets qui reste après les collectes sélectives. Cette fraction est appelée aussi «poubelle grise». Sa composition varie selon les lieux et en fonction des types de collectes proposées. Les OMR sont généralement traitées en centre d'incinération, centre de stockage de déchets ultimes ou par méthanisation.

source : www.actu-environnement.com

à la une L'anniversaire du SMITOM du Santerre

Récemment doté d'un centre de tri d'une capacité annuelle de 6.000 tonnes de déchets recyclables, représentant une population de 120.000 personnes, le SMITOM du Santerre continue son évolution. Mais pour y parvenir, l'équipe travaille. Retour sur les moments clés de ses huit dernières années.

Juillet 2002 est marqué par le début de la compétence traitement. C'est aussi le début des marchés du SMITOM du Santerre. La première réunion de travail dédiée au centre de tri avec les partenaires financiers a eu lieu au mois de novembre 2002.

Le 1er janvier 2003, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents au SMITOM du Santerre ont transféré l'ensemble de leur compétence traitement.

Au mois de février 2003, le projet du centre de tri rentre dans son étape de programmation. L'objectif est de maîtriser les coûts de traitement des déchets dans un secteur où les prix du marché sont en constante augmentation. Le principe de sa création est accepté. Le 1er juillet 2005, la Communauté de Communes de

Avre-Luce Moreuil devient adhérente transférant ainsi sa compétence de traitement des déchets au SMITOM du Santerre. C'est au mois d'avril 2006 que démarrent les travaux du centre de tri, installé à Rosières en Santerre. Le 19 Mars 2007, le centre de tri du SMITOM est opérationnel. Le 1er juillet 2009, la Communauté de Communes du Canton de Roisel est adhérente, portant la population du SMITOM à 70000 habitants. Cette adhésion était le fruit d'un long processus et d'un travail soutenu par les élus.

les communes en chiffres

69 969 habitants / 7 Intercommunalités / 161 communes :
COM de COM Avre Luce Moreuil : 23 communes, 12.190 habitants
COM de COM du Canton de Roisel : 22 communes, 7.675 habitants
COM de COM de Haute Picardie : 26 communes, 7.887 habitants
COM de COM du Pays Hamois : 18 communes, 13.011 habitants
COM de COM du Pays Neslois : 23 communes, 7.708 habitants
COM de COM du Santerre : 20 communes, 9.030 habitants
SIVOM de Roye : 29 communes, 12.468 habitants

trombinoscope les zones géographiques d'intervention du SMITOM et leurs élus

1. **Philippe Jouglet**
Président
2. **Dominique Pecquet**
1er Vice-président
COM COM du Pays Neslois
3. **Freddy Cantrel**
Commission Développement Recyclage
Ville de Roye
4. **Michel Macadin**
Commission Développement Recyclage
COM COM de Haute Picardie
5. **Claude Danten**
Commission Qualité du Tri
COM COM du Santerre
6. **Benoît Flipo**
Commission des finances
SIVOM de Roye

7. **Liliane Rubin**
Commission Communication
COM COM Avre Luce Moreuil
8. **André Thirard**
Commission Qualité du Tri
COM de COM Pays Hamois

9. **Jean-Marie Blondelle**
Commission Communication
COM de COM du Canton de Roisel



partenaire Récup'Aire est un acteur de la réinsertion sociale depuis 20 ans



Le tri des déchets est un outil de réinsertion sociale

Récup'Aire fête ses 20 ans d'existence cette année. Créée en 1990, Récup'Aire est une association dont la mission est la réinsertion sociale. A ce jour, elle exploite 3 centres de tri ceux d'Aire sur la Lys (62), Arques (62) et Rosières en Santerre (80). Elle emploie près de 130 personnes dont 100 en contrat à durée déterminée d'insertion d'une durée de 30 heures par semaine.

Outre son activité de tri sélectif, la vocation de Récup'Aire est de servir de tremplin à des personnes avant leur réinsertion professionnelle, soit par un retour à l'emploi dans une société privée, soit par une entrée en formation qualifiante. Ces personnes bénéficient des minimas sociaux. « Pour prétendre à un emploi au centre de tri de Rosières en Santerre, il faut être bénéficiaire des minimas sociaux comme le Revenu Solidarité Active (anciennement RMI et API), allocation spécifique de solidarité, ou l'allocation adulte handicapé ou encore être demandeur d'emploi de longue durée » explique Pascal Loisel, Directeur de Récup'Aire. Il ajoute « Notre objectif est de faire fonctionner le centre de tri de Rosières de manière optimale tout en apportant une dimension sociale à notre personnel ».

Le personnel bénéficiant d'un emploi dit de « réinsertion » est recruté au même titre qu'un autre emploi. La personne participe à une réunion collective et est invitée à un entretien individuel. « Ce que nous recherchons, ce sont des candidats motivés et actifs pour leur avenir ». Les postes d'agent de tri sont proposés pour une période de 8 mois, renouvelable 2 fois, n'excédant pas 24 mois. « Ces missions sont des outils permettant, si la personne s'implique, de trouver des solutions à

sa réinsertion » souligne Pascal Loisel. D'autres outils sont mis en place pour que chacun soit acteur de son avenir et augmente ses chances de réussite : exemple, disposée à l'entrée du SMITOM du Santerre, une borne interactive est connectée en permanence aux sites de Pôle Emploi, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Caisse d'Allocations Logement... La borne est consultable par tous les salariés leur évitant de se déplacer. Elle est à leur disposition à tout moment en dehors des heures de travail.

L'activité de tri des déchets permet aux personnes les plus fragiles de se reconstruire par le travail. Récup'Aire, sous la maîtrise d'ouvrage du SMITOM du Santerre, assure cette mission avec maîtrise.



La borne connectée au site de Pôle Emploi



l'interview Philippe Jouglet, Président du SMITOM du Santerre.

Le SMITOM a 8 ans. Qu'est ce qu'un SMITOM et pourquoi sa création ? Le SMITOM du Santerre est un regroupement de collectivités territoriales situées à l'Est du département de la Somme. Créée en 2002, il compte près de 70 000 habitants répartis sur 7 collectivités dans le but de se fédérer pour être représentatif en population et en tonnages.

Quelles sont ses missions ? Il traite, élimine et valorise les déchets ménagers. Sa création émane d'une volonté politique commune des élus locaux, dans le but de maîtriser l'ensemble des coûts de traitement, jusqu'alors fixés par des prestataires privés. Le projet « phare » a été la réalisation, en 2007, de son propre centre de tri à Rosières en Santerre. Le centre de tri accueille près de 4.000 tonnes de déchets recyclables par an. Il sont issus des collectes sélectives de ses adhérents représentées soit sous forme de sacs de collecte sélective, bleus ou jaunes, soit en vrac dans le cas de conteneur d'apport volontaire. La capacité maximale du centre de tri est fixée à 6.000 tonnes par an soit l'équivalent d'une population de 120.000 habitants.

Lors de sa création, les élus qui composent le SMITOM ont souhaité réduire les distances de transport de déchets, jusqu'à lors envoyés à Amiens, c'est pourquoi le site de Rosières en Santerre c'est imposé tout naturellement.

Quelles sont les évolutions pour le tri sélectif ? Nous menons une politique de réduction des déchets ultimes en cherchant à valoriser le maximum de matériaux possible. Cette réflexion est primordiale puisque chaque produit valorisé n'ira pas en centre d'enfouissement. C'est essentiel à l'heure où la Taxe Générale sur les Activités Polluantes est en très forte hausse. Pour cela, nous encourageons la population à bien trier ses déchets. Prochainement, de nouveaux déchets seront acceptés dans la collecte sélective. Nous ne manquerons pas de vous informer rapidement.

même loin de chez soi en vacances c'est comme à la maison, on trie ses déchets !



Même en vacances, trier c'est le pied !

Aahh les vacances, enfin... Repos, plage, soleil. Hep ! Tout ne s'arrête pas. Vous saviez qu'un emballage sur dix était jeté par un touriste dans la nature ? C'est pas vous ce touriste quand même ?

1 touriste sur 10 ! C'est le triste résultat d'une étude réalisée par l'association « Vacances Propres ». Nous pouvons mieux faire. Il est vrai que le tri n'est pas une activité très séduisante. Tant mieux. C'est pas fait pour ça. Mais quand on trie, on trie partout et où qu'on soit, c'est une démarche citoyenne qui ne doit pas s'arrêter au pas de sa porte. Pourquoi jeter une bouteille plastique à la poubelle alors qu'à la maison elle sera triée ? Chez soi, chez des amis, aux sports d'hiver et même dans les tribunes d'un bon match de football ou de rugby, il y a toujours autour de soi des solutions pour trier ses déchets. Certes, le bac ou les sacs

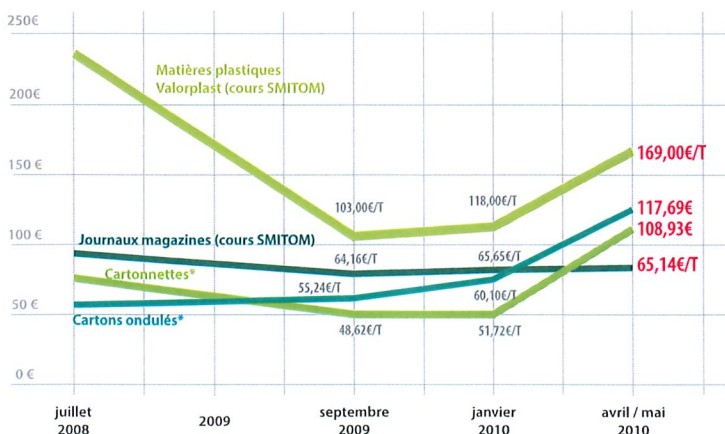
ne sont pas de la même couleur, et alors ? On peut trier quand même quitte à repartir avec ses déchets.

Vous c'est ok ! Mais les marques ?

Comme vous vous en doutez, Miko, Vico, Coca-Cola ou Perrier n'aiment pas se voir en pleine nature, souillant un littoral idyllique. Créée par de grandes marques, bien avant la vogue du développement durable, et même avant celle de l'écologie, l'association « Vacances Propres » participe à la propreté des zones touristiques. Son objectif est d'éviter l'impact négatif, pour les marques, des déchets "sauvages", en mettant à la disposition des communes touristiques tout un arsenal : sacs, collecteurs simples ou doubles au meilleur prix. Sans oublier la diffusion de campagne de communication pour encourager le tri. Allez partez, bronzez et trie. Bonnes vacances.

la météo des cours

Les déchets recyclés destinés au marché français : cours d'avril/mai 2010. *Moyenne mensuelle revipap : avril 2010.



Ces derniers mois ont enregistré une hausse des cours de bourse des matières premières. Cependant, restons vigilants car l'activité économique reste faible.

insolite

Les chiffres des déchets réservent des surprises mais attention aux idées reçues.

Source Eco-emballages, Valorplast, Revipap

227 000 tonnes de bouteilles et flacons plastiques ont été collectées en France pour le recyclage en 2009.

350 000 tonnes d'aluminium environ sont recyclées chaque année en France. Le recyclage permet d'économiser **95%** de l'énergie nécessaire à la production de la même quantité d'aluminium primaire.

4/5 emballages en papier et/ou carton en France sont recyclés en 2009.

La moyenne de production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) pour le SMITOM du Santerre est de **289 kg/habitant/an**.

bonnes pratiques

Lors du geste du tri, il n'est pas nécessaire de laver ses boîtes de conserves ni de retirer les étiquettes. Le gras et les étiquettes seront éliminés lors du processus de recyclage.

Compacter ses déchets est une solution simple pour faire de la place. Cette solution économise les sacs de collecte car vous en utilisez moins. Il n'est pas nécessaire d'écraser vos déchets comme de simples crêpes.

smitom infos n°7

ZI Nord, Avenue du Fossé Pierret
80170 Rosières-en-Santerre
Téléphone : 03 22 78 60 69
Fax : 03 22 78 10 69
eMail : smitom.santerre@wanadoo.fr
www.smitomdusanterre.com

Directeur de la publication : Philippe Jouglot
Rédactrice en Chef : Liliane Rubin
Rédacteur : Nicolas Roger - Cyril Toutain
Réalisation et mise en page : Cyril Toutain
www.originis.fr
Crédits photos : Cyril Toutain - Fotolia
Impression : Colombel Impressions
Tiré à 35.000 exemplaires

